

## J'évalue le contenu d'une page Web

N'importe qui peut mettre des "informations" en ligne, que ce soit en créant des pages web ou utilisant les réseaux sociaux.

Comment savoir si le contenu d'un document est fiable ? Comment savoir si on peut avoir confiance ? Voici guelques questions à se poser :

Questions	Site 1	Site 2	Site 3	Site 4	Site 5	Site 6
Il s'agit d'un <b>site officiel</b> ou <b>institutionnel</b> (.gouv), du site d'une <b>association</b> , d'un organisme ou d'un <b>média indépendant reconnu</b> .  = Trouver <u>l'éditeur</u> du site.						
(Le site d'un grand éditeur pourra par exemple faire autorité)						
(attention aux éditeurs trop engagés qui peuvent ne pas être neutres : un site clairement partisan devra être utilisé avec prudence, et toujours en comparant et en croisant les informations collectées)						
2. L'auteur : on connaît son nom, ses compétences.						
3. L'auteur : Il fait <b>autorité</b> dans son domaine (il est reconnu, publie des livres) et on peut lui faire confiance.						
4. L'auteur cite ses sources (sources primaires)						
5. La <b>date</b> de publication ou de mise à jour est récente.						
6. Les images présentes sur la page ont une légende.						
7. La présentation du site ou de la page est claire.						
8. Il n'y pas (ou très peu) de <b>publicité</b> sur ce site						
Conclusion : quelle cote de confiance accordez-vous à cette page ?  Noter : bon, passable ou douteux						

Les renseignements sur l'éditeur et sur l'auteur peuvent se trouver sur la page d'accueil.

En l'absence d'un lien hypertexte qui vous y amène, remonter à la racine de l'adresse.

Cette adresse peut déjà vous renseigner. Après les 3W (www), on trouve :

- le nom du site (parfois significatif) ou le nom de l'hébergeur.
- le nom de domaine qui peut être :
  - soit un indice géographique (.fr = France ; .de = Allemagne ; .ca = Canada ; .uk = Grande Bretagne)
  - \* soit un indice de fonction (.com = société commerciale ; .edu = éducation ; .gouv = gouvernement ; .org = association ou organisme international)
- suivent ensuite les répertoires et sous-répertoires, séparés par des « / ».

## Il faut également : (voir dans le menu ou tout en bas d'une page)

- consulter les **mentions légales** : on y retrouve normalement les noms du directeur de publication et de l'éditeur, ainsi que l'hébergeur du site.
- trouver les rubriques « Qui sommes-nous ? » ou « Équipe » ou « A propos de » ou « Crédits » ou « Notre projet »...
- **ne pas hésiter à se renseigner** sur l'auteur ou l'éditeur en faisant à nouveau une enquête via le web.